

<https://www.francetransactions.com/actus/assurancevie/Adequity-Target-Juin-2015-un-fond-a-formule-propose-sur-plusieurs-contrats.html>



Adequity Target Juin 2015 : un fond à formule proposé sur plusieurs contrats

- ð Actualités - ¶ Actualités Assurance-Vie -

ADEQUITY
TARGET
JUIN 2015

Date de mise en ligne : jeudi 14 mai 2015

Copyright © Guide épargne 2021 - Tous droits réservés

Adequity Target Juin 2015, émis par SG Issuer vous fait bénéficier d'un gain de 7,50% par année écoulée pendant 8 ans dès lors que la performance de l'Eurostoxx 50 est positive ou nulle par rapport à son niveau d'origine. En cas de baisse de l'Indice de plus de 30% par rapport à son niveau initial, **il y a un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'indice.** Il ne s'agit donc pas d'un [placement sans risque](#), ou d'un placement à rendement garanti, loin de là !

Ce [fonds à formule](#) peut être investi via un [compte-titres](#) ou un contrat d'[Assurance-Vie](#). Dans ce dernier cas, le courtier en aura informé ses clients. C'est le cas pour plusieurs contrats LinXea ([Linxea Avenir](#), [Linxea Vie](#) et sur le [contrat de capitalisation](#), [Linxea Avenir Capitalisation](#)) et pour le contrat [mes-placements retraite](#).

La gain maximal théorique de 7.50% est hors frais liés au cadre d'investissement soit un taux de Rendement Annuel maximum de 6.0%.

Pour les adeptes d'une espérance de gains sur 8 ans...

Les performances passées ne préjugent en rien de celles à venir. Donc, vous pouvez laisser tomber toutes vos analyses sur les performances historiques de l'indice de référence sur lequel mise ce fonds structuré : cela ne sert à rien. L'idée est bien plus basique : acceptez-vous de risquer de tout perdre si cet indice de référence baisse de plus de 30%, contre une espérance de gain plafonnée à 6% si tout va bien...

pavjDate de fin de souscription : du 17 au 24 juin 2015, selon les contrats pavj

Fonctionnement du fonds

- Remboursement du capital plus un gain de 7.5 % par année écoulée dès qu'à l'une des huit dates de constatation annuelle la valeur de l'Indice Euro Stoxx 50® est supérieure ou égale à son niveau d'origine (30/06/2015). Soit un Taux de Rendement Annuel compris entre 7.5% (1 an) et 6,00 % (8 ans).
- Une garantie de capital et un objectif de gain fixe plafonné à 3 % par année écoulée au terme, si l'Indice Euro Stoxx 50® a enregistré une baisse limitée à 30 % à l'échéance (30/06/2023), soit un Taux de Rendement Annuel de 2,70 %.
- Une perte en capital équivalente à la baisse de l'indice, si au terme des 8 ans, l'Indice Euro Stoxx 50 a enregistré une baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial

